



Commission Départementale des Courses Hors-Stade-06
Comité Départemental d'Athlétisme Alpes-Maritimes
Parc Charles Ehrmann -155 bd du Mercantour - 06200 Nice
Site : www.cdchs06.com - Tél : 04 93 71 86 05

Compte-rendu de la REUNION PLENIERE ANNUELLE et ELECTIVE du
30 SEPTEMBRE 2016

Présents du Bureau :

André FERRETTI, Antoine CARLOTTI, Antoine CAU, Michèle DALMASSO, Eddie DEGIOVANNI, Thierry Kerhornou,, Gilbert MANZI, Joëlle MARCHI

Excusés :

Gilles LOMBARD, Jean-François Fambon (Président de la Ligue Athlétisme CA), Reynald Debreyne (chef de service des sports du CG 06), Ivan Coste-Manière (co Président du CD06)

Invités :

Yann Formal (Président de la CRDCHS), Ivan Coste-Manière (Président du CROS), Philippe Manasséro (Président du CDOS), Stéphane Giordanengo (représentant le Conseil Départemental 06, son Président Eric Ciotti (représentant la ville de Nice) et le service des sports), Jacky Charpentier (Vice Président du Comité d'athlétisme), Max Krauth (Trésorier du Comité d'athlétisme et Président délégué), Michel Masségli (Président de l'Association des Professionnels du Tourisme Azuréen), Pierre Felt (Officiel hors stade) Frédéric Maistre (Groupe Nice-Matin)

Les Organismes présents ou représentés :

Azur Sports Organisations - Association Sportive de GORBIO - Club Association Ensemble avec Benoît – ASSUNI - Cap d'Ail Macadam-AC Cannes - Panathlon Nice Cote d'Azur - AS Fédération Monégasque - Athlétic Philippides - ASPTT Nice-Vence - APS06 - Office tourisme Belvédère - Association de la Peira - Canal 4.3 - Amnesty International - Courir à Peillon - Stade Laurentin - Courir en Pays de Grasse - CSPM Valberg - Union Sportive Isolienne - Office de tourisme Auron – Ass. Culturelle Turbie - Comité des Intérêts de Gairaut – Trail des Baous – Ass. ECS - Cédric Amant Eze – Menton Marathon – US Cagnes/mer - Comité des fêtes Sauze – Comité des fêtes St Barthélémy - Office tourisme Roubion – Nice Parc Estienne d'Orves – Mairie de Caussols - Ville de Châteauneuf de Grasse - CDCHS-CG 06 – Ville de Villefranche/sur mer – CROSS ASOA – Trail de la Siagne – Athlétisme Cavigal Nice – Trail de Tende - Ville de St Sauveur/Tinée – Datcharun - Ville de Massoins - Ville de Rimplas – Jean-Loup Pece – ERA Antibes – Collines Niçoises – Association Blausascoise – Mairie – APS 06 – Mairie de Guillaume – St-Etienne de Tinée – Mairie Isola - Mairie St Sauveur/tinée – ADTRB – Mairie de Pierlas – Beaulieu Athlétic Club – Ass. H. Gourdel – Le Tignet - Mairie de Berre les Alpes – EDHEC – NCAA

DEBUT DE L'ASSEMBLEE A 18H 30

Ouverture de la réunion (André Ferretti – Président)

Bonsoir à toutes et à tous et MERCI, au nom de la Commission d'avoir répondu aussi nombreux à notre réunion plénière des organisateurs des courses hors stade de notre département.

Pour tous ceux qui ne le savent pas cette réunion est électorale. Vous allez devoir élire pour les quatre années à venir l'équipe qui aura la lourde tâche de gérer votre commission.

Je tiens une nouvelle fois à remercier la ville de Nice, son maire, et son adjoint aux sports, Mr Gilles Vessière pour la mise à disposition de cette salle de presse.

Je tiens également à vous présenter les personnes qui m'accompagnent autour de cette table :

M. Ivan Coste-Manière Président du CROS
M. Stéphane Giordanengo représentant le Conseil Départemental et Mr Eric Ciotti
M. Yannick Formal Président de la CRCHS
M. Philippe Manasséro Président du CDOS
M. Gilles Veissière Adjoint aux sports de la ville de Nice représentant M. Pradal maire de Nice
M. Frédéric Maistre responsable événementiel à Nice-Matin
Ainsi que :
M. Michel Masségli Président de l'APTA
M. Max Krauth Trésorier du Comité d'athlétisme

Les convocations à notre réunion, ainsi que la demande pour déposer vos dates d'organisation pour 2017, ont été envoyées par e-mail en août comme le préconise notre règlement. D'ailleurs, et tous les responsables des courses savent que notre réunion annuelle se tient toujours le dernier vendredi du mois de septembre, et ce depuis des années. Ceux qui ne sont pas présents n'ont aucune excuse.

Ordre du jour de notre réunion.

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015
- Bilan moral et Approbation
- Bilan financier et budget prévisionnel 2016-2017 – Approbation



Commission Départementale des Courses Hors-Stade-06
Comité Départemental d'Athlétisme Alpes-Maritimes
Parc Charles Ehrmann -155 bd du Mercantour - 06200 Nice
Site : www.cdchs06.com - Tél : 04 93 71 86 05

- Election des membres de la Commission pour 4 ans.
 - Calendrier des courses 2017 avec modifications éventuelles
 - Règlement des Courses Hors Stade
 - Questions diverses et interventions des personnalités
- On souhaite vous voir nombreux à l'apéritif dinatoire offert par la CDCHS

Approbation du P.V. de la réunion Plénière du 26 septembre 2015

Ce PV est envoyé par e-mail et consultable sur notre site
Aucun contre, aucune abstention – PV approuvé à l'unanimité

Rapport Moral

Que les années passent vite, nous arrivons au terme de notre mandat de 4 ans qui ne sera pas le dernier du moins je l'espère.
Pour ceux que ne le savent pas je suis aux commandes de votre commission depuis plus de 20 ans. J'ai succédé à mon ami Victor Roman que tout le monde connaît ici présent.

Mon rôle n'a pas toujours été facile mais il faut bien le dire, malgré certains caractères j'ai été épaulé et soutenu par une équipe dynamique qui a su gérer les problèmes et prendre chacun les responsabilités attribuées, car présider c'est bien, mais avec des personnes motivées et bénévoles c'est une grande satisfaction.

Merci à tous mes amis de la commission que je tiens à nommer ce soir car ils le méritent :

Joëlle Marchi – Michèle Dalmasso – Gilles Lombard – Gilbert Manzi – Eddie Degiovanni – Antoine Cau – Thierry Kerhornou – Tonio Carlotti

La commission que je préside s'est modernisée et continue chaque année avec des outils actuels que sont l'informatique et les logiciels mis à notre disposition.

Ils nous facilitent le travail dans le cadre de nos obligations qui sont nombreuses et que je tiens à vous rappeler.

- Gérer et donner notre avis sur tous les dossiers de demande d'organisation.
En ce qui concerne les demandes d'organisation je vous rappelle que les formulaires sont sur notre site et que vous pouvez les remplir directement (et non au stylo) comme beaucoup le font, c'est plus propre et plus lisible.
- Préparer et établir le calendrier annuel 06 des courses (route, trail, nature, marche nordique et bientôt courses à obstacles)
Le responsable du calendrier va vous donner quelques indications, mais je voudrais que vous compreniez que faire un calendrier n'est pas chose facile surtout lorsque l'on doit rappeler à plusieurs reprises à certains organisateurs d'inscrire leur épreuve en temps voulu, c'est toujours désagréable, frustrant et énervant de devoir faire relances sur relances, d'autant plus que nous avons mis en place un système qui nous permet en quelques clics de vous inscrire. Nous vous demandons d'être sympas et de penser à ceux qui doivent gérer, nous vous rappelons que nous sommes tous bénévoles et que nous faisons tout pour vous être agréable.
- Notre rôle s'est aussi de veiller au respect du règlement et surtout à la sécurité des épreuves. On reste très vigilants sur ces points et travaillons en collaboration étroite avec les services de la préfecture.
Comme vous le savez, actuellement nous sommes en vigilance « Vigipirate » ce qui veut dire que les services de sécurité étudient au plus près vos dossiers. C'est pourquoi, le délai de 3 mois avant la date de votre épreuve pour le dépôt de votre demande, doit être respecté.
- Nous devons aussi :
Proposer des modifications éventuelles sur la réglementation du hors stade
Gérer notre budget annuel
Assister aux diverses réunions avec le Comité d'Athlétisme, la Commission Régionale des courses hors stade, la Ligue Côte d'Azur, la Préfecture, les réunions de sécurité et Conseil départemental etc....
Gérer nos deux challenges : route et trail (nature et découverte avec le soutien du Conseil départemental qui nous accorde depuis plusieurs années sa confiance)
Nous organisons aussi le Kilomètre Vertical à St Martin Vésubie et le Cross départemental à Opio.
Nous sommes aux côtés des organisateurs qui en font la demande et participons aux grandes manifestations sportives.

Voilà en résumé, nos missions, notre rôle, qui sont définis dans le règlement de la FFA, toujours en étroite collaboration avec le Comité.

En ce qui concerne le nombre de courses dans notre département, nous nous situons toujours dans le top 10 au niveau national. Cela prouve l'engouement du sport hors stade dans le 06.

Je dois vous féliciter, vous organisateurs, car sans vous pas de courses. Il faut beaucoup de motivation, d'investissement personnel pour gérer et organiser une ou plusieurs épreuves comme certains, car la réglementation est devenue de plus en plus contraignante et vous devez être très attentifs pour établir vos demandes d'organisation.

Nous sommes toujours à votre disposition et à votre écoute pour constituer votre dossier (qui doit nous parvenir 3 mois avant votre épreuve).

Un changement important va intervenir dans l'acheminement de vos dossiers, je laisse Gilbert Manzi vous en parler de suite après.

En ce qui concerne les courses 2015-2016 inscrites au calendrier, on peut dire qu'elles se sont bien passées dans l'ensemble, sans rentrer dans les détails. Nous devons souligner que notre département est en nette évolution sur le nombre de participants. On s'est amusé à faire



Commission Départementale des Courses Hors-Stade-06
Comité Départemental d'Athlétisme Alpes-Maritimes
Parc Charles Ehrmann -155 bd du Mercantour - 06200 Nice

Site : www.cdchs06.com - Tél : 04 93 71 86 05

une comptabilité sur une année sur le nombre de coureurs qui ont participé à une course et on arrive au chiffre de 50 000 environ. Cela prouve que les courses hors stade sont prisées par tous les sportifs qu'ils soient du 06 ou d'ailleurs.

Mais il faut le dire, depuis le 14 juillet 2016, jour de l'attentat à Nice, l'organisation d'épreuves sportives est devenue problématique, surtout concernant la sécurité. Nous sommes en posture VIGIPIRATE maximum jusqu'à la fin de l'année. C'est pourquoi certaines épreuves ont été annulées, mais pas que pour ça. Je ne vais pas rentrer dans les détails de procédures dues à Vigipirate. C'est à vous organisateur sous la direction de la préfecture de prendre des dispositions nécessaires pour assurer au maximum la sécurité de votre épreuve. (Pour info, le marathon Nice-Cannes aura bien lieu le 13 Novembre)

Pour la saison sportive 2016-2017 le nouveau règlement des courses hors stade a été réalisé par la FFA, il va vous être remis. Un changement important doit intervenir, il s'agit du certificat médical pour 2017.

Le certificat médical pour les LICENCIÉS (uniquement) à un sport sera valable 3 ans.

Pour les non licenciés en 2017, toujours 1 an, le changement se fera après 2017

Je vous rappelle que chaque organisateur peut avoir un contrôle anti-dopage. Donc il faut le prévoir. D'autres informations vont vous être fournies par le Président de la Commission Régionale.

En ce qui concerne les courses 2017, le calendrier va vous être présenté par G. Manzi.

Toujours autant de courses dans notre département (120) mais le phénomène trail est entrain de manger nos courses sur routes. Beaucoup d'organisateur passent de la course sur route au trail. Il paraît que cela amène aujourd'hui plus de participants. Cela reste à prouver ! Le trail est devenu l'organisation à la mode, mais pour combien de temps encore. ATTENTION, nous vous le répétons, à la sécurité, soyez très vigilants.

Voilà résumer notre bilan et je voulais avant de terminer remercier

Le Conseil Départemental Eric Ciotti et son service des sports qui nous aident et nous soutiennent tout au long de l'année matériellement et financièrement

La ville de Nice et son service des sports

La préfecture et son service de la réglementation

Le Comité Départemental Olympique et Sportif et son président Philippe Manasséro

Mais également à :

La CRCHS, Azur Sport Organisation, au Comité départemental 06, l'APTA, Nice-Matin (qui va nous aider dans l'établissement de notre calendrier.

A vous organisateurs qui donnez de votre énergie, de votre temps pour faire vivre les courses hors stade, quelles soient sur route, nature, trail, marche nordique ou cross.

La commission sera toujours là pour vous soutenir. Vous allez élire l'équipe qui la gèrera pendant les 4 ans à venir. Soyez sûrs que ces femmes et hommes savent la responsabilité qui leur incombe.

Quant à ma personne, vous le savez je suis à la tête de cette commission depuis plus de 20 ans et cela commence à peser. Alors j'ai pris la décision de me représenter cette année encore mais ce sera la dernière fois. Dans quatre ans si je tiens jusque là je laisserai la main à plus jeune et je souhaite que la relève se fasse connaître rapidement.

Nous vous souhaitons une bonne année sportive, de bonnes organisations, de grandes courses, malgré les difficultés.

Notre monde évolue, la course hors stade doit également évoluer et s'adapter pour le plaisir de tous. Mais n'oubliez pas la course à pied est un sport populaire et doit le rester. Elle est un loisir qui fait du bien lorsqu'on la pratique avec motivation.

La perf d'accord mais le plaisir de courir avant tout.

Merci de m'avoir écouté et bonnes courses à toutes et tous.

Intervention Gilbert Manzi (calendrier)

Je suis satisfait dans l'ensemble, vous avez bien maîtrisé le site. La reconduction des courses se fait naturellement pour la majorité des organisateurs.

Nous sommes emmené à aller de l'avant c'est la raison pour laquelle nous n'accepterons plus les dossiers remplis à la main, et pour cause : il n'y aura plus de papiers à envoyer ni à remplir. Avec l'accord du service de la réglementation, nous avons décidé que tout ce fera par internet. Gain de temps, économie de papier etc. Nous sommes les précurseurs, et, je pense qu'il y aura d'autres commissions qui feront de même.

A commencer par la FFA, qui s'est empressée de copier notre calendrier, c'est quand même une référence. Notre ami Tonio Carlotti ingénieur en informatique mettra au point, sur le site, un espace réservé pour déposer vos dossiers. Je pense que cela réduira considérablement les retards d'envoi. Cependant tant que votre dossier déposé ne sera pas complet, il ne sera pas récupéré. Donc passé les délais il ne partira pas à la préfecture.

Une autre nouveauté, les organisateurs qui auront choisi de passer outre, libre à eux, leur épreuve ne sera répertoriée sur aucun calendrier. En revanche elle paraîtra sur le calendrier officiel envoyé à la préfecture. Nous allons tester aussi en partenariat avec Nice Matin la publication du calendrier et les pubs et challenges.

Rappel des tarifs : challenge 100 € - Pub page entière 150 € - ½ page 80 € - ¼ de page 50 €

Parc Des Sports Charles Ehrmann – 155 route de Grenoble 06200 Nice – Fax – 04 93 21 64 94 – Tél. 04 93 71 86 05

e-mail : cd06chs@aol.com – calendrier.am@gmail.com



Commission Départementale des Courses Hors-Stade-06
Comité Départemental d'Athlétisme Alpes-Maritimes
Parc Charles Ehrmann -155 bd du Mercantour - 06200 Nice
Site : www.cdchs06.com - Tél : 04 93 71 86 05

Monsieur Maistre vous en dira plus merci de votre attention, et allons de l'avant.

Intervention Mr Maistre (Nice-Matin)

Nous voudrions vous proposer un magazine uniquement dédié au running et ce tous les trimestres qui paraîtra en encart comme le "fémina". Pour cela nous avons besoin de vous. Outre le calendrier trimestriel des courses, vous pourrez mettre votre publicité (comme exemple 200 € la page pleine), qui sera éditée durant tout le trimestre qui précède votre épreuve, des photos, des reportages de votre épreuve. Il y aura aussi des articles sur la santé des sportifs, la manière de s'entraîner, etc. Il est bien évident que la CDCHS aura regard sur tous les articles à paraître. Ceci est un projet ambitieux que je concocte depuis plusieurs mois, car on ne parle pas assez de l'athlétisme en général et des courses pédestres en particulier. Je reste à votre écoute et à votre disposition. Merci à vous tous

BILAN FINANCIER (Eddie Degiovanni)

L'exercice comptable de la commission des courses hors stade 2015-2016 a été clos le 31 août 2016

Synthèse :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à :	9 015,24 €
Les recettes de fonctionnement ont été de :	11 392,80 €
Soit un solde positif de :	2 377,56 €
Le solde bancaire au 1 ^{er} /09/2015 était de :	3 865,87 €
Le solde bancaire au 31/08/2016 est de :	6 243,43 €

Cette somme nous permet de palier à nos dépenses futures sans problèmes.

En ce qui concerne le budget prévisionnel de fonctionnement 2016/2017 il a été estimé à :

Recettes :	9 500 €
Dépenses :	9 500 €

Bilan financier de cet exercice clos le 31 août 2016

Toutes les pièces justificatives ont été vérifiées par le trésorier du Comité 06 dont nous dépendons.

Je vous remercie pour votre attention et vous demande d'approuver ces comptes ainsi que le budget prévisionnel 2016/2017.

Bonne fin de réunion à tous.

Le bilan moral et le bilan financier sont approuvés à l'unanimité par les présents et les représentés. Vote contre = 0 abstentions = 0

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES (résumé)

Mr Yannick Formal (Président de la CRCHS)

- Il remercie pour leur excellent travail la CDCHS et son Président.
- Il rappelle que les courses voulant des labels, les dossiers doivent lui parvenir avant le 15 octobre 2016.
- Il informe les organisateurs que la FFA a mis en place deux modules : « CALORG » pour inscrire et valider les courses à label et « jesuisuncoureur.com » pour inscrire et mettre les résultats des différentes épreuves.
- Le certificat médical, à compter du 1^{er} janvier 2017, aura une valeur de 3 ans pour les athlètes licenciés, pour les non licenciés cela changera normalement en septembre 2017
- Il souhaite à tous une bonne année sportive.

Mr Philippe Manasséro (Président du CDOS)

Félicite le travail de la commission. Le CDOS se tient à la disposition des organisateurs pour ce qui en feront la demande.

Mr Gilles Vessière (Adjoint au sport de la ville de Nice)

Remercie la CDCHS de son invitation et est particulièrement attentif à tous les événements sportifs surtout la course à pied. Il se réjouit de savoir que le marathon Nice-Cannes soit maintenu avec toutes les contraintes de sécurité que cela entraîne, car ce sont 10 000 000 € de retombée économique pour la ville de Nice. Il félicite tous les organisateurs et soutiendra le travail remarquable que fait la CDCHS.



Commission Départementale des Courses Hors-Stade-06
Comité Départemental d'Athlétisme Alpes-Maritimes
Parc Charles Ehrmann -155 bd du Mercantour - 06200 Nice
Site : www.cdchs06.com - Tél : 04 93 71 86 05

Mr Ivan Coste-Manière (Président du CROS)

Il note que le sport dans le 06 et surtout les courses hors stade se porte bien. Il évoque la loi Notre dans le cadre du chamboulement des régions et du regroupement des ligues. Il faut rester attentif à tous les changements qui vont intervenir. Il rend hommage au travail de la commission et reste à l'écoute de tous les organisateurs. Le Comité Régional Olympique défend tous les sports. Il souligne le travail des bénévoles qui représente un budget énorme si nous devions les rémunérer. Un grand bravo à tous.

RESULTATS DES VOTES

Nombre de clubs inscrits : 60

Nombre de clubs votants exprimés : 49

La liste complète a été élue et André Ferretti a été reconduit dans sa fonction de Président.

Séance levée à 21 h

André Ferretti convie toutes les personnes présentes à un apéritif d'honneur offert par la commission.

Tous les membres de la CDCHS 06 vous remercient et vous donnent rendez-vous lors des épreuves tout au long de l'année.

Secrétaire

Trésorier

Président

Joëlle Marchi

Eddie Degiovanni

André Ferretti